



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

Metz, le 27 octobre 2020

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par : Jean-Michel Develotte  
Tél : 03-87-34-83-31  
E-mail : jean-michel.develotte@moselle.gouv.fr

M. Labarthe Laurent  
1, Grande Chazelle

57 420 POURNOY LA GRASSE

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant la régularisation de la situation administrative de l'étang des  
crouillottes au titre de la police de l'eau.

Accusé réception-Dossier de régularisation-Accord immédiat

**RÉF.** : \Dossiers instruits\_en cours\pisciculture\_plan eau-étang/Pournoy-la-Grasse

**P.J.** : 1

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau),  
concernant l'opération suivante : Régularisation de la situation administrative de l'étang de crouillottes au titre de  
la police de l'eau.

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 22 octobre 2020
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2020-00375
- Demandeur: M. Labarthe Laurent
- Dossier réalisé par : GEREEA

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint « le récépissé clôturant son instruction administrative ».

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier. Le descriptif  
de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de Pournoy-la-Grasse où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef du Service Aménagement, Biodiversité, Eau,

Olivier Arnould

